



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des concours

**ARRÊTÉ DE RESULTAT D'ADMISSION DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE EN ESPAGNOL
SESSION 2024**

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

Vu l'arrêté ministériel du 23 décembre 2003,

Vu la note de service ministérielle n° 2019-104 du 16 juillet 2019

Vu la délibération du jury en date du 14 mars 2024

Arrête

Article 1 :

Les candidats dont les noms suivent sont admis à la certification complémentaire en espagnol :

CASASOPRANA Silvère, professeur des écoles à l'école primaire d'Aurseulles,
CHEVET Lara, professeure agrégée d'histoire géographie au lycée Fontenelle de Louviers,
CRAMOISAN Stéphanie, PLP économie gestion au lycée Antoine-Laurent Lavoisier du Havre,
GIL FIGULS Eva, professeure certifiée de musique au collège Paul Bert d'Evreux,
MOISY Claire, PLP économie gestion au lycée Victor Lepine de Caen,
STAUB Emilie, professeure des écoles à la DSDEN de Seine-Maritime,
VARGAS Anne-Sophie, professeure d'histoire géographie au lycée Saint-Adjutor de Vernon.

Article 2 :

Les intéressés bénéficient de la certification complémentaire à la date de délibération du jury.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 20 mars 2024

Rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie
chancelière des universités,
Signé :

Christine GAVINI